

du lundi 10 février 2014

Subventions aux associations

Dans l'attente du vote du budget 2014, le conseil municipal autorise le versement par anticipation d'une partie des subventions de 2014 afin de ne pas compromettre les activités en cours. Cette anticipation ne doit pas dépasser la moitié des subventions accordées en 2013 : 60 000€ au **comité directeur de l'Union sportive de Saint-Pierre-des-Corps** (à charge pour lui de répartir entre les différentes sections sportives) ; 132 000€ au **Patronage laïque** ; 24 000€ au **Comité des œuvres sociales** ; 2 000€ à l'**Harmonie municipale** ; 3 800€ au **Concours Dutilleux** et 375€ à l'**Association sportive de l'Aubrière**. Unanimité

Dons à la bibliothèque

La bibliothèque reçoit en dons un DVD de Philippe MEURIOT « **La Loco démantée le 5 décembre 2013** » ; divers **ouvrages concernant le matériel ferroviaire** de Monsieur et Madame PAPP ; des fonds d'archives de la **confrérie Saint-Eloi** de Christian HENAULT ; ainsi qu'une **plaque de locomotive** allemande portant le blason des chemins de fer impériaux d'Alsace-Lorraine de Jean HOUSSARD. Unanimité

Accueils de loisirs l'été prochain

Le conseil municipal prend en compte le quotient familial qui tient compte des revenus des familles pour établir leur participation aux séjours dans les centres de loisirs ou au centre de vacances de Châtelus-le-Marcheix. En 2014, les séjours en centres de loisirs se dérouleront du lundi 7 juillet au vendredi 29 août, à Pierre-Sémar, à Paul-Louis-Courier, aux Grands Arbres, à Viala. A Châtelus, à partir du 7 juillet et jusqu'au 21 août selon les séjours choisis. **40% des enfants scolarisés dans les écoles de la commune, fréquentent**

l'un des centres municipaux l'été. En tenant compte d'une augmentation de 2 à 2.5% par rapport à 2013, le prix par jour, repas inclus, sera compris entre 2.65€ et 11.15€ en fonction du quotient familial pour les centres de loisirs. A partir de 175€ pour un séjour de 8 jours à Châtelus ; à partir de 370€ pour 18 jours. Unanimité

Accueil des tout-petits

Le conseil accepte la convention Enfance Jeunesse avec la Caisse d'allocations familiales pour 2013-2016, qui prévoit notamment une participation de la CAF pour le **développement d'une structure multi-accueil** (crèche et halte-garderie) de la halte-garderie et du lieu parent/enfants animé par CISPEO. L'aide est également maintenue pour le **Relais d'assistantes maternelles** et le **multi-accueil Pataploum**. Unanimité

Régie municipale de l'eau

Le budget de la régie municipale de l'eau pour 2014 est de **1 455 078€ en fonctionnement** et de **2 094 468€ en investissement**. Les dépenses réelles de fonctionnement (hors écritures d'ordre comptable) sont de l'ordre de 700 000€ et les recettes sont supérieures à 1 000 000€. Cela permet de dégager l'épargne pour investir dans les réseaux. Unanimité

Etude sur les usagers de la gare

Une étude des pratiques de déplacement des usagers de la gare – d'où et comment viennent les voyageurs qui prennent le train à la gare ? – se déroulera courant 2014. Il s'agit de mieux connaître et mieux ces modes de déplacement afin d'améliorer la desserte de la gare par les transports en commun (bus, navettes etc.) et de réduire l'usage de la voiture. Cette étude sera financée par la Région Centre, le Conseil Général, Tour(s)Plus, la SNCF et la ville de Saint-Pierre. Son coût est évalué à 90

000€ HT ; la participation de la ville à 9 771€ HT. 2 contre (UMP)

Installation d'un archetier

Le conseil municipal autorise la location d'une ancienne maison d'habitation dont elle est propriétaire, au 40 rue de la Morinerie, à Gilles DUHAUT afin d'implanter un **atelier-école d'archèterie** (fabrication d'archets pour les instruments de musique à cordes). Unanimité

Restructuration de la halte-garderie

Le conseil municipal lance un nouvel appel d'offres pour la **restructuration de la halte-garderie** rue de l'Eridence (un premier appel a été déclaré sans suite en juillet 2013). L'estimation des travaux s'élève à 564 000€ hors taxes. 1 abstention (Ariel-EELV). Il sollicite de Tour(s)Plus une subvention pour un mode de chauffage et des travaux d'isolation en cohérence avec son Plan Climat dont l'objectif est de tendre vers une transition énergétique. La ville envisage l'aménagement d'un **puits canadien pour rafraîchir et chauffer** en partie, la halte-garderie. Unanimité

Trottoirs rue Fabienne-Landy

Un projet d'aménagement de trottoirs rue Fabienne-Landy est envisagé, pour un montant de 105 000€, financés par la ville et par le Conseil Général. Unanimité

Pont Jean Moulin

La réouverture du Pont Jean-Moulin à la circulation, envisagée mi-mars, est reportée à la **fin du mois de mai 2014**. Des travaux complémentaires s'avèrent en effet nécessaires pour les réseaux d'alimentation en gaz de ville. Unanimité

Location d'un jardin

La ville autorise la mise à disposition d'un jardin square Gambetta à Madame Céline GALNON. Unanimité



70, rue du Château d'Eau
ZI de la Boitardière - 37530 CHARGE

Tél. 02 47 30 56 46
contact@marchand-construction.fr